



BENIN

Décès au Bénin

Inscription dans le registre suisse de l'état civil

Juin 2022

Informations

Veillez envoyer tous les documents suivants par **scan PDF (de bonne qualité) par e-mail** à l'Ambassade de Suisse à Accra à l'adresse accra@eda.admin.ch. Après vérification des documents, il vous sera demandé d'envoyer les documents originaux (à l'exception des passeports) à l'Ambassade de Suisse à Accra. Après examen des documents, les originaux seront envoyés aux autorités compétentes en Suisse et ne vous seront pas restitués.

Documents à soumettre

- Extrait d'acte de décès (copie conforme de moins de 6 mois)
- Photocopie du passeport

Domicile

Si la personne est résidente en Suisse :

- Photocopie du permis de résidence pour la Suisse

Traduction

Les documents qui ne sont pas dans une langue nationale suisse (allemand, français, italien) ou en anglais doivent être traduits.

Légalisation

Tous les documents d'état civil étrangers doivent être légalisés avant d'être remis à la représentation suisse:

Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération du Bénin

Direction des Affaires Consulaires et des Béninois de l'Extérieur
Route de l'Aéroport
Cotonou, Bénin
Plus d'informations: <https://diplomatie.gouv.bj/>

Vérification approfondie

En règle générale, les actes d'état civil étrangers à soumettre doivent passer par une vérification approfondie de leur authenticité par un avocat-conseil de la représentation. A cette fin, veuillez remettre à la représentation suisse ce qui suit:

- Questionnaire adulte vérification et légalisation de documents de décès et 1 photos d'identité sur fond blanc

Des documents supplémentaires pourront être requis, selon le résultat de l'expertise ou selon les exigences des autorités compétentes en Suisse.

Cette procédure prend **plusieurs mois** et le résultat de cette vérification ne lie pas l'autorité d'état civil compétente dans sa décision.

Emoluments

L'inscription du décès dans le registre suisse de l'état civil est gratuite.

Le coût de la légalisation des documents vous sera communiqué après la soumission des documents (scannés au format PDF). Les frais sont à régler par une avance. Un décompte final sera établi à la fin de la procédure.

Ambassade de Suisse Ghana, Bénin et Benin
Hilla Limann Hwy/ King Tackie Avenue
corner of Kenneth Kaunda Rd
P.O. Box 359 GPO
North Ridge, Accra (Ghana)
Phone.: +233 30 222 81 25
accra@eda.admin.ch
www.eda.admin.ch/accra